



Montreuil, le 21 septembre 2015

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Décentralisation et de la Fonction
publique
80, rue de Lille
75007 PARIS

N/Réf : BT/AT
N°251 - 21/09/2015

Objet : Préavis de grève pour le 8 octobre 2015

Madame la Ministre,

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Elles appellent les salarié-e-s à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain, afin de porter une plateforme revendicative commune :

- ▶ Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minima sociaux et le point d'indice des fonctionnaires ;
- ▶ Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes ;
- ▶ Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage ;
- ▶ Pérenniser et améliorer les garanties collectives ;
- ▶ Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite ;
- ▶ Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques ;
- ▶ Conforter et promouvoir les services publics.

Les organisations de jeunesse UNEF et UNL se sont jointes à cet appel.

Dans la Fonction publique, les organisations CGT, FSU, Solidaires et FAFP appellent à l'action, s'appuyant sur une consultation unitaire des agents sur les questions de salaires, d'emplois et de moyens pour le service public.

... / ...

La Fédération CGT des Services publics s'inscrit dans ce cadre et, avec les personnels, revendique :

- Le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ;
- Le rattrapage des pertes salariales ;
- De meilleurs déroulements de carrière ;
- La fin de la politique d'austérité et l'abondement des moyens pour le service public ;
- La fin des suppressions d'emplois et des créations de postes partout où c'est nécessaire.
- La réhabilitation du service public et de la Fonction publique comme outils garants de la satisfaction des besoins de la population dans l'intérêt général, de la permanence de la justice sociale et territoriale, et du développement économique. Cela suppose une rupture complète avec le processus engagé de réforme territoriale.

La Fédération dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du jeudi 8 octobre 2015, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT,
Secrétaire général